Histoire.

L'Histoire et ses méthodes. Recherche, conservation et critique des témoignages, sous la direction de Ch. SAMARAN (Encyclopédie de la Pléiade, N. R. F.) : Paris, Gallimard, 1961, in-12, 1.771 p.

Ce beau volume collectif est fortement construit : après une préface qui définit parfaitement l'esprit et les intentions de l'ouvrage, entre une introduction qui cerne dans son évolution la notion d'histoire et une conclusion sur le métier d'historien, toutes deux dues à H.-I. Marrou, après d'utiles indications méthodologiques sur les cadres de temps et de lieu et sur les procédés d'information et les grandes découvertes, les principaux chapitres se répartissent en trois grandes masses : la recherche méthodique des témoignages, figurés, écrits ou enregistrés, par les sciences auxiliaires ; leur conservation et leur présentation ; leur exploitation critique, le tout suivi de nouvelles indications de méthode.

Reprenons le détail de cette table en insistant ici sur les contributions qui intéressent nos disciplines. La chronologie étant l'armature de l'histoire, figurent justement en tête des généralités sur le comput, la chronologie et les calendriers (A. Cordiolani) et sur le temps historique (notions de rythme et de cycle, par G. Beaujouan). Mais l'histoire se déroule aussi, on a trop tendance à l'oublier, dans un cadre géographique : Ch. Higounet définit ici le rôle de la géographie et de la cartographie historiques. On trouvera ensuite une foule de renseignements pittoresques et inattendus dans Information et transmission des nouvelles (Y. Renouard), et dans Essor de la recherche historique (J. Bottero) des pages passionnantes sur la façon dont, depuis 150 ans, l'archéologie, plus encore que la philologie, a étendu la notion de témoignage du passé et enrichi la matière dont l'historien tire ses connaissances. Dans la première partie concernent plus spécialement les lecteurs de la *Revue* les études de R. Bloch sur les méthodes modernes de l'archéologie, de P.-M. Duval sur l'archéologie antique, de J. Babelon sur la numismatique, d'A. Dain sur la philologie et la paléographie, de L. Robert sur l'épigraphie, d'A. Bataille sur la papyrologie, de J. Mallon sur la paléographie romaine, qui, par sa voix, revendique énergiquement son droit à l'autodétermination, avec des conclusions très importantes sur l'indivisibilité de l'espace romain au regard de cette nouvelle science, de P. Lebel sur l'onomastique. Mais l'intérêt d'une encyclopédie étant de permettre au spécialiste de sortir de sa spécialité, pour comprendre le travail des branches voisines, les articles consacrés à la préhistoire (qui apprend à l'archéologue l'utilité de connaissances géologiques), au Moyen Age, aux techniques récentes de la diffusion et

aux témoignages enregistrés (photographie, cinéma, microfilm, machines parlantes) ne manqueront pas de l'intéresser. Quelques orientations nouvelles sont définies par M. Cohen (linguistique et histoire), Ph. Wolff (histoire économique et sociale). Même l'antiquaire cherchera à appliquer à son domaine les méthodes de la démographie et de la statistique contemporaines (J. Meuvret) ou l'enquête sur les mentalités (G. Duby). La section suivante donne d'utiles renseignements sur la protection des monuments historiques, des fouilles archéologiques et des sites (R. Brichet), les musées, leur histoire, leur rôle, leurs problèmes techniques (P. Pradel), les bibliothèques (G. Ouy), les archives (R.-H. Bautier). La série consacrée à l'exploitation critique des témoignages reprend les divers domaines déjà abordés[1]. On retiendra en particulier un article très nourri de R. Marichal sur la critique des textes et, sous la dernière rubrique, l'exposé dense et précis de P. Marot sur les outils de la recherche historique.

Il n'est pas question d'entrer ici dans le détail de l'exposé. La réunion d'un aussi grand nombre de collaborateurs a dû poser de difficiles problèmes. L'équilibre des matières et de la composition est, dans l'ensemble, remarquable et répond bien aux ambitions conçues : « dire avec quoi et comment se fait l'histoire, indiquer des méthodes, définir des domaines, ouvrir des possibilités, dresser un bilan et un programme et tracer le portrait de l'historien idéal ». Dans ce cadre très français de l'encyclopédie, l'éditeur a su réunir les spécialistes les plus qualifiés de chaque branche, et les auteurs ont pu conserver une certaine liberté dans la présentation de leur discipline, ce qui fait de ce volume une véritable somme des problèmes de l'histoire contemporaine. Le lecteur trouvera tout au long de ces pages, avec des références bibliographiques en fin de chapitres, des conseils de méthode et d'innombrables suggestions de recherche, car on a heureusement insisté sur la méthodologie plus que sur la nomenclature : importance des études linguistiques (p. 1322), nécessité d'une confrontation des philologues et des techniciens pour l'histoire des sciences et des techniques, idée que « l'histoire des économies et des sociétés passées ne peut que gagner à observer le présent et à se tenir au courant des disciplines nées de cette observation : sciences économiques, sociologie, géographie humaine » (p. 888), à condition de ne pas trop compter sur la mécanique : les machines les plus perfectionnées ne sauront jamais que ce que leur utilisateur aura su leur apprendre. Ce bilan d'une génération est doublement encoura-

1. Cela entraîne quelques redites, notamment dans la bibliographie, et des inégalités : une part trop restreinte est faite à l'archéologie antique par rapport à l'archéologie médiévale. Les renvois bibliographiques prouvent que la distinction entre recherche et exploitation des documents est parfois purement formelle.

geant, d'abord par l'importance de l'acquis, faits et méthodes, ensuite par l'immensité des possibilités offertes, qui élargissent le champ de l'historien tout en aggravant ses responsabilités (voir les perspectives hallucinantes ouvertes par l'exploitation et la falsification des documents sonores, p. 1393 et 1412 sq.). Quelques retards apparaissent : difficulté de l'information en certains domaines (p. 563), d'où il résulte que l'histoire des faits n'est jamais achevée. On trouvera p. 1349 un avertissement et la condamnation d'une certaine tendance de l'édition : « Nous sommes encombrés de synthèses, de gros livres débordant d'idées ; il nous manque presque totalement, presque partout, de bons répertoires..., des listes de faits « objectivables », non de « faits de civilisa- « tion »... Ce seront de gros livres plus difficiles et plus utiles que de grosses thèses. » Insuffisance de la cartographie historique, des études d'occupation des sols (« l'histoire se fait avec des paysages et des tuiles, des formes de champs et de mauvaises herbes » : L. Febvre). Il semble, enfin, que beaucoup reste à faire dans le domaine de l'organisation collective de la recherche, prônée par M. François, car « les grandes découvertes se font aux frontières mêmes des sciences » (L. Febvre). En particulier, les notions d'équipe, de rendement scientifique sont insuffisamment répandues.

C'est peut-être surtout dans la très belle conclusion de H.-I. Marrou, qui a su magistralement démontrer la nécessité pour l'historien d'être un excellent écrivain, que l'on trouvera les réflexions les plus profondes, dans son portrait de l'historien idéal, dans la définition de son rôle pédagogique, de cette nécessaire vulgarisation scientifique, seule susceptible d'intégrer véritablement l'histoire à la culture.

Ce livre, utile pour l'historien qui ne peut prétendre posséder et pratiquer par lui-même toutes les sciences annexes, devrait toucher en même temps un très large public et permettre notamment à l'étudiant incertain de s'orienter, en complétant les « états de questions » de la collection Clio. On consultera avec fruit les tableaux synoptiques sur les calendriers et le tableau synchronique qui confronte *in fine* les découvertes et les critiques des témoignages écrits et figurés, leur conservation et leur présentation et les grands faits de civilisation et de technique scientifique. La table analytique, très détaillée, permet de s'orienter aisément dans cet univers, ainsi que le copieux index des noms propres.

Un regret, une suggestion peut-être : l'insuffisance de l'illustration. Je sais bien que cela ne rentre pas dans les normes de la Collection, mais il est bien certain, pour qui se tient au courant de la production étrangère, que c'est là un des points faibles de l'édition française (le livre d'art mis à part, naturellement). Si la numismatique, l'épigraphie

et la paléographie ont été illustrées ici de façon intéressante, n'est-il pas paradoxal de parler de fouilles, anciennes ou modernes, sans donner un seul exemple de coupe stratigraphique? Pas une seule carte dans un livre consacré aux méthodes de l'histoire. Il serait passionnant pour tous de réaliser parallèlement à cet ouvrage un album d'illustrations dont le succès serait garanti, n'en doutons pas, auprès du public et des universités.

R. CHEVALLIER.

Comunicazioni stradali attraverso i tempi, I : Milano-Piacenza-Bologna ; II : Capua-Napoli, 2 albums de 128 et 112 p. in-4° publiés par la Société italienne de concessions et de constructions d'autostrades, Rome, 1959.

Voici une initiative intéressante et qui mérite d'être signalée. A l'occasion du tracé de l'autostrade du soleil, ces deux volumes montrent le rôle des grandes voies, Aemilia, Flaminia, Appia, dans la vie et l'histoire des provinces italiennes. Le tiers environ de chaque ouvrage concerne l'époque romaine, mais les pages qui suivent montrent l'importance des documents médiévaux et même contemporains pour la connaissance de la voierie antique : l'étude du réseau routier, comme celle des terroirs, doit être prise dans sa continuité. Le texte, qui envisage les divers tracés routiers, leur évolution, les principaux événements politiques et économiques (foires, postes...) en rapport avec les voies, est accompagné de notes et d'une bibliographie. Une illustration particulièrement riche et soignée réunit, à côté des paysages, des documents peu connus : cartes anciennes, estampes, milliaires et bas-reliefs, monnaies, manuscrits, objets divers ayant trait à la circulation routière.

R. CHEVALLIER.

Jérôme CARCOPINO, *Profils de conquérants* : Paris, Flammarion, 1961, 409 pages, 8 ill. et 3 pl.

Le 27 juin 1961 M. Jérôme Carcopino a eu quatre-vingts ans, et c'est avec autant d'émotion que d'admiration que nous le voyons ajouter encore un livre important à son œuvre abondante et magnifique. Du haut de son expérience de grand historien il voit, il raconte, il juge et en toute occasion apporte du nouveau. En marge de travaux récents, M. Carcopino refait le portrait de quatre « héros » antiques venus de quatre points de l'horizon : un Grec, un Punique, un Romain, un Vandale. Cela rappelle le temps où, participant à des jurys de thèse, il prolongeait les soutenances — quand l'ouvrage soumis au verdict de la Sorbonne en valait la peine — par un de ces mémoires célèbres comme il fit en l'honneur d'un Holleaux ou d'un Bayet.

Pour Pyrrhus le branle fut donné par une thèse de M. Lévêque, celle plus ancienne de M. Wuilleumier sur Tarente venant à la rescousse. Dans le dédale de cette histoire de roitelets et de princes, M. Carcopino se meut avec aisance, nous faisant connaître en Pyrrhus le combattant héroïque, le tacticien avisé, le diplomate qui eût pu arrêter Rome dans sa mainmise sur l'Italie méridionale, le maître de la Sicile, le guerrier déclinant qu'une vieille femme assomme avec une tuile. Cinéas n'avait pas tort. M. Lévêque ayant souvent écrit en panégyriste, M. Carcopino nous avertit qu'il y aurait parfois imprudence à adopter certaines démonstrations dictées par l'enthousiasme, et s'il admire la « stature héroïque » de l'Épirote, il en souligne les défauts, et pour terminer, cette « frénésie sans but et sans issue où l'on voit s'obscurcir son génie et se dégrader son humanité ».

En consacrant sept chapitres à Hannibal, M. Carcopino, sans ignorer la bibliographie récente, s'est souvenu de l'excellent article qu'il avait signé dans *Menschen, die Geschichte machten* (Vienne, 1931), article qui appelait sans doute retouches et compléments. On ne saurait, en effet, trop se méfier des légendes hostiles que l'historiographie de Rome a accumulées contre le chef prestigieux qui l'avait fait trembler. M. Carcopino en détruit un grand nombre et va jusqu'à corriger certaines conclusions de son maître et ami Stéphane Gsell. Si Hannibal a été un général dévot et vertueux, attentif à toutes les données des problèmes stratégiques qui se posaient à lui, sa « geste » a été viciée dans son origine même par ce viol des traités que représentent le passage de l'Èbre-Jucar et la prise de Sagonte, belle découverte de M. Carcopino entre tant d'autres. Hannibal ne s'est d'ailleurs nullement endormi dans les délices de Capoue, mais il s'est laissé enfermer dans l'extrémité de la « botte » et paya fort cher de n'avoir pris garde qu'il lui aurait fallu une marine de guerre à la hauteur de la situation. Enfin, sa haine aveugle de Rome l'a empêché de saisir le moment où le destin allait tourner et où il aurait encore pu discuter avec son adversaire des conditions qui auraient pour longtemps assuré la coexistence pacifique des deux « grands » en face d'un triple « tiers monde » (Macédoine, Asie, Égypte).

Avec Jules César, M. Carcopino est chez lui. Sur l'année de la naissance (101), il lui suffit donc de reproduire tel quel le mémoire donné aux *Mélanges Bidez* en 1933, une note liminaire réfutant les objections de MM. d'Antô et Badian. Voici maintenant un tour de force, et réussi : M. Carcopino, avec « des anticipations rétrospectives », récrit l'histoire, mais en historien. Il se demande ce qui serait arrivé si César n'avait pas été assassiné aux ides de mars 44. Fidèle à son admiration, M. Carcopino nous fait comprendre que la révolution nécessaire accomplie par César aurait conservé toute son ampleur, n'aurait pas été rétrécie par les précautions qu'Auguste crut devoir prendre afin de « mourir dans son lit ».

Sur les théâtres extérieurs, en retardant l'annexion de l'Égypte et de la Dacie, en ajournant, et d'une façon qui sera définitive, la conquête de la Parthie, la mort du dictateur a marqué le début de la « décadence des Romains ». Où l'étonnant avocat se surpasse lui-même — si bien qu'on a peine à le suivre —, c'est quand il nous explique que César aurait discipliné les religions orientales et, partant, en aurait fait un opium tellement moins malsain que cette précaution aurait privé le christianisme naissant de beaucoup d'adeptes. Et M. Carcopino finit donc par féliciter Brutus dont il pensait au départ que venaient tous nos maux. Un dernier chapitre nous rappelle tout ce qu'aujourd'hui encore nous devons à César : l'unité de l'Occident et, en revanche, la décentralisation due à l'organisation des municipes ; César a innové en économie politique et en urbanisme ; il a créé la presse et, en remplaçant l'incommode *volumen* par le codex, il a assuré au livre son rôle immense ; maître de la monnaie avec son étalon-or, il est aussi le maître de notre temps avec son calendrier. Tout cela est vrai, mais le dénombrement est fait avec une telle virtuosité que l'on se demande si notre cher académicien ne s'amuse pas un peu à nous éblouir.

Gensériс et ses Vandales ont attiré M. Carcopino à travers le grand ouvrage de Christian Courtois, qui fut le dernier disciple cher à son cœur et qu'un accident d'automobile nous a enlevé il y a déjà sept ans. Savant à la méthode impeccable, garçon d'une intelligence à la fois haute et subtile, d'une vaste culture tant littéraire qu'artistique, astucieux, original, la séduction même. Mais revenons à Gensériс et à la singulière aventure de ces barbares de Galicie qui en quelques décades parviennent en Afrique grâce à l'effondrement de la puissance militaire romaine et y fondent un empire qui durera moins d'un siècle, parce qu'ils s'amolliront sur leur conquête. Destructeurs, persécuteurs, ayant par une ironie du sort laissé leur nom à la charmante Andalousie et aussi à une violence criminelle dont ils n'ont pas, hélas, l'apanage, ces Vandales disparaîtront sans gloire, mais ils ont peut-être encore une lointaine influence sur l'Afrique du Nord d'aujourd'hui.

Encore un beau livre, que d'autres suivront. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que M. Jérôme Carcopino demeure ce qu'il était il y a quarante ans quand j'assistais à son premier cours à la Sorbonne. Une sorte de divination lui fait déceler la faille dans la tradition historique et, à partir de cette trouvaille, il explique, il corrige, il nous propose une histoire rénovée, et aux résultats de ses découvertes et de ses réflexions il donne une forme agréable et brillante qui fait de chacun de ses ouvrages un régal. L'histoire de ces quatre conquérants méditerranéens restera marquée par la contribution que nous devons à notre maître.

Marcel DURRY.

Jérôme CARCOPINO, *Les étapes de l'impérialisme romain* : Paris, Hachette, 1961, 272 pages.

Ce volume n'est pas une simple réédition de l'ouvrage publié, en 1934, au Divan, et qui fut rapidement épuisé. Il paraît sous une forme nouvelle, enrichi d'un chapitre préliminaire. Le texte primitif a subi quelques retouches ; les notes, élaguées, ont été parfois mises à jour ; la disposition typographique fait mieux ressortir le plan. Ainsi, des premières études qui se succédaient plus logiquement qu'organiquement, s'est dégagé un ensemble solidement charpenté qui justifie la modification du titre de « Points de vue sur l'impérialisme romain » en « Étapes de l'impérialisme romain ». Une voix autorisée ayant dit les mérites de la première édition (cf. cette *Revue*, t. XII, 1934, p. 232-233), nous nous permettons d'ajouter les réflexions d'un lecteur qui bénéficie d'un recul de vingt-cinq ans, pendant lesquels les thèses hardies de J. Carcopino ont passé à l'épreuve du temps. Or, elles se portent bien. Pour résoudre les difficultés du « traité de l'Èbre » (en quoi Hannibal l'avait-il violé en franchissant ce fleuve, et, par conséquent, assumait l'entière responsabilité de la deuxième guerre punique en attaquant Sagonte, sise au delà, et non en deçà comme le suppose la tradition livienne?), l'auteur montre qu'il y avait anciennement deux Èbre, l'un du nord, l'autre du sud, appelé aujourd'hui Jucar ; c'est à cette frontière-ci que se ramènent les données topographiques des sources bien interprétées. Hypothèse qui devient certitude à considérer l'histoire, la géographie et les analogies modernes (Aa, Neisse, etc.). *L'or des Daces*, *La Table claudienne de Lyon*, *Ce que Rome et l'Empire romain doivent à la Gaule*, solidement implantés et ne suscitant pas la controverse, arrêtons-nous à la *Royauté de César*, qui ne peut laisser impassible aucun historien, présent ou futur, de l'Empire.

Tout d'abord, le dossier n'est pas clos. J. Carcopino a la satisfaction de relever l'apport de A. Alföldi, dont les recherches numismatiques étayent sa thèse. Souhaitons que le savant de Princeton puisse constituer un *corpus* des monnaies césariennes qui parachèvera l'histoire de cette époque. A ce propos, rappelons que H. Fuhrmann (*Zwei Reliefbilder aus der Geschichte Roms*, *M. D. A. I.*, II, 1949, p. 36 et suiv. ; cf. G.-Ch. Picard, cette *Revue*, t. XXXVII, 1959, p. 252) voit une évocation de la « royauté » de César dans une scène représentée par une plaque de céramique : une femme, Rome, offre un diadème (?) à un guerrier, César (j'avoue que ces identifications me laissent sceptique). J. Carcopino enlève à César la paternité de l'enfant de Cléopâtre, Ptolémée XV, dit Césarion. La maintiennent depuis : H. Volkmann, dans ses ouvrages substantiels, *Kleopatra* (Munich, Oldenbourg, 1953, p. 71) ;

Cléopâtre (Paris, Domat, 1956, p. 99 ; cf. J. Carcopino, *Passion et politique chez les Césars*, Paris, Hachette, 1958, p. 44) ; article *Ptolemaios* de la *Realencyclopädie*, XXIII, 2, 1760, n° 37 ; M. Gelzer, dans la dernière édition, avec notes, de son classique *Caesar, Der Politiker und Staatsmann*[6] (Wiesbaden, Steiner, 1960, p. 237). Cela n'ébranle nullement les arguments de J. Carcopino, p. 164, qui a pour lui Cic., *Att.*, XIV, 20, 2 (mai 44) : *Tertullae nollem abortum. Tam enim Cassii sunt iam quam Bruti serendi. De regina velim atque etiam de Caesare illo.* Il semble bien que, par association d'idées, *abortus* se reporte sur *de regina* et *de Caesare illo* et que le passage n'ait un sens que si la venue au monde de Césarion est récente.

La difficulté consiste dans l'interprétation d'une langue politique où les mots, constamment déviés de leur acception, sont appliqués à des réalités avec lesquelles ils n'ont proprement rien à voir, dont justement *rex* et *regnum*. C'est pourquoi Cicéron, sans pour cela confirmer une « royauté » de César, peut s'écrier à propos des Ides de mars : « Si j'avais été parmi eux, ce n'est pas seulement du tyran (*regem*), mais de la tyrannie (*regnum*) que j'aurais délivré la République » (*Phil.*, II, 34 ; trad. P. Wuilleumier). Les témoignages qu'a réunis la prodigieuse érudition de J. Carcopino restent néanmoins accablants. Admis que la royauté fût la forme que devait revêtir la monarchie césarienne, quelle que fût son essence, l'échec est un fait, et non seulement un acte stupide de ses ennemis. L'on peut alors se demander dans quelle mesure les honneurs qui lui ont été décernés ont plus accablé que magnifié César, qui sous-estima la puissance de la tradition républicaine, soit celle des idées. Ce qui repose la question de son intelligence politique et justifie une certaine réserve de la science contemporaine lors du bimillénaire César-Cicéron[1]. Personnellement, j'ai suggéré (cf. cette *Revue*, t. XXXI, 1959, p. 473) que le type monétaire brillamment étudié par A. Alföldi et représentant, suspendu à un clou, le diadème[2] offert par Antoine à César, le 15 février 44, repoussé aux applaudissements du peuple, pourrait aussi bien commémorer le « refus ». Dans l'appréciation d'une personnalité romaine, il est difficile de distinguer la part de l'individu et celle des institutions et de savoir exactement ce qui se greffe sur l'une ou sur l'autre.

1. H. Strasburger, *Caesar im Urteil der Zeitgenossen*, *Hist. Zeitschr.*, CLXXV, 1953, p. 225-254 ; M. Gelzer, *War Caesar ein Staatsmann?*, *Ibid.*, CLXXVIII, 1954, p. 449-470 ; P. Lambrechts, *César dans l'historiographie contemporaine*, *Antiquité classique*, XXIII, 1954, p. 126-143 ; H. Volkmann, *Caesars letzte Pläne im Spiegel der Münzen*, *Gymnasium*, LXIV, 1957, p. 302 et suiv. État de la question : D. Felber, *Caesars Streben nach der Königswürde* (*Untersuch. zur röm. Gesch.*, I, 1961, p. 209-284).

2. Cf. K. Kraft, *Der goldene Kranz Caesars und der Kampf um die Entlarvung des « Tyrannen »* : *Jahrb. f. Numismatik*, III-IV, 1952-1953, p. 7-77.

Sur un point secondaire (p. 153 : « ... Octave, qu'il envoya sur-le-champ à Apollonie, non comme les modernes le croient... pour achever ses études, mais pour surveiller les préparatifs de cette gigantesque entreprise, à la base de cette expédition »), l'*avocat du diable* tente de sauver l'interprétation traditionnelle de Suét., *Aug.*, 8, 2 : *praemissus* (Octave) *Apolloniam studiis vacavit* = « il s'adonna aux études », garantie par Velleius Paterculus, II, 59, 4 : *ad erudiendam liberalibus disciplinis singularis indolem iuvenis Apolloniam eum in studia miserat...* Sinon, c'est Velleius qu'il faut incriminer...

Un livre de J. Carcopino ne laisse personne indifférent ; il instruit et passionne. Le recueil est bien édité, agrémenté d'illustrations, dont une reproduction de la Table claudienne de Lyon, I et II. Le lecteur retrouve la « patte » de l'écrivain : idées simples, style somptueux, non sans analogie avec celui de la prose oratoire latine.

J. Béranger.

Ernst Meyer, *Römischer Staat und Staatsgedanke*, 2e édition, revue et augmentée : Zurich, Artemis-Verlag, 1961, 565 pages.

Le plan et la conception de l'ouvrage d'E. Meyer restent semblables à ceux de la première édition (1948) : une histoire de Rome, en quatre chapitres fort inégaux, des origines au « dénouement », mais une histoire en réflexion permanente sur elle-même, puisque le cours du récit chronologique s'interrompt (à l'époque de la seconde guerre punique) pour un exposé des mécanismes de la vie politique romaine : la magistrature, les *honores*, le peuple et ses assemblées, le Sénat, les *ordines*, l'empire, qui s'achève par une analyse serrée de ce que E. Meyer appelle la « forme, les forces et l'esprit » de l'État romain, sorte de coupe en profondeur à la veille de la révolution gracchienne. Mais le plus utile sera peut-être l'appendice bibliographique (p. 443-545), où se trouvent maintes discussions et états des questions, faisant large place aux travaux les plus récents. Citons particulièrement les problèmes de l'organisation censitaire et du « système servien » (p. 493-499), où sont commentés et utilisés en particulier les travaux d'E. Galba et de L. Ross-Taylor, ou l'état des questions concernant la *Tabula Hebana*, les pouvoirs du prince, etc.

C. Nicolet.

Lily Ross-Taylor, *The Voting Districts of the Roman Republic* (*Americ. Ac. in Rome, Papers and monographs*, XX), 1960, 353 pages, 3 cartes.

Mlle Lily Ross Taylor nous donne le grand livre de synthèse qu'elle avait annoncé depuis plusieurs années, et que faisaient espérer les ar-

ticles qu'elle avait déjà donnés sur la question[1]. A vrai dire, malgré le titre même de l'ouvrage, il s'agit moins des unités de vote — et des problèmes du *suffragium* — que d'une étude, pratiquement exhaustive, sur les trente-cinq tribus romaines : désormais, on ne consultera plus les dissertations de Kubitschek, car, faisant l'histoire des tribus, l'auteur non seulement aborde des problèmes de droit public et administratif, mais encore est amenée à évoquer — sous un jour essentiel et nouveau — toute l'histoire de l'Italie à l'époque républicaine. Deux chapitres introductifs résument, en termes de droit public, l'origine et le caractère des tribus et le rôle respectif du peuple (par la *lex*) et du magistrat (les censeurs) dans la *descriptio* des citoyens. Vieille institution italique (cf. le *trifu* ombrien) et peut-être indo-européenne, la tribu est, à proprement parler, une « division » du peuple à des fins administratives et fiscales (*tributum*) ; le rôle électoral vient (au v^e^ siècle) se superposer à ce substrat. L'appartenance à la tribu, privilège du *civis romanus*, se matérialise, vers 160 avant J.-C., par sa mention dans les *nomina* : c'est qu'il faut connaître sûrement la place du *civis* dans l'assemblée tribute prépondérante (et elle détermine aussi sa place dans l'assemblée centuriate) ; ce sont les censeurs qui ont le pouvoir — incontesté en droit, limité en fait — d' « attribuer » les citoyens ; mais, pour la création, au cours de la conquête de l'Italie (jusqu'en 241 avant J.-C.), de nouvelles tribus, nous constatons qu'une loi est toujours nécessaire. Cependant, il semble qu'un certain choix de leur tribu ait été laissé aux intéressés eux-mêmes (nouveaux citoyens à titre individuel, par exemple ; outre les textes littéraires, cf. un papyrus latin portant un édit d'Octavien, *B. G. U.* 2, 628 = Ricc. 1, n° 56, p. 315). Puis le livre s'ouvre sur la véritable histoire des tribus et, à travers elle, de l'Italie : neuf chapitres (p. 27-167) sur la distribution géographique des tribus, l'histoire de leurs créations successives (les dix-sept premières tribus rurales, créées avant 495 avant J.-C., véritable distribution de la « banlieue » de Rome, dans le Latium) ; pour les localiser, l'épigraphie, la toponymie, les témoignages littéraires sont également sollicités : une carte accompagne le chapitre. Entre 387 et 241, en revanche, se créent, à mesure de la conquête, quatorze tribus rurales qui englobent, le plus souvent, les peuples vaincus ou alliés qui entrent dans la *civitas*. C'est au cours de cette période, précisément, que se situe la mutation encore mal comprise qui (entre 338 et 306) « dépersonnalise » la tribu ; ne bénéficient de cet élargissement des cadres de la cité, parmi les *novi cives*, que ceux qui ont le *jus suffragii* : c'est sans doute qu'entre temps

1. *The Centuriate Assembly before and after the Reform*, *Am. Journ. of Phil.*, 78 (1957), p. 337-354 ; *The four urban Tribes and the four regions of Anc. Rome*, *Rendiconti della Pont. Accad.*, XXVII (1952-1954), 1955, p. 225.

le vote à l'assemblée tribale avait été valorisé dans les institutions romaines.

Mlle Ross-Taylor avait déjà étudié l'ordre des tribus urbaines et montré qu'il existe, à la fin de la République et surtout, comme le prouve la *Tabula Hebana*, sous Auguste, une « hiérarchie » (sociale et politique) des tribus ; son enquête — et c'en était la partie la plus neuve — était à base prosopographique ; l'ordre des tribus — topographique — est lié à des considérations religieuses ; cet ordre est celui dans lequel se déroule le *census* (Tite-Live, XXIX, 37, en 204 avant J.-C. ; cf. Cicéron, *De leg. agr.* II, 79). Mais, dès le IVe siècle sans doute, la tribu cesse d'être un *tout* territorial ; après 241, lorsqu'on cesse de fonder de nouvelles tribus, les nouveaux citoyens, comme les citoyens auxquels on assigne un *ager publicus* de plus en plus éloigné de Rome, sont administrativement (et artificiellement) rattachés à telle ou telle tribu. Comment s'est faite cette répartition? Une étude géographique attentive et séduisante (p. 83 sq., spécialement p. 86) tend à prouver que, « pour les tribus qui ne pouvaient être étendues sur leurs sites originaux, l'orientation par rapport à Rome était la base de la nouvelle distribution ». Mais parfois d'autres éléments entraient en jeu, et en particulier la clientèle (par exemple l'attribution de Fundi et Formiae à l'*Aemilia*, d'Arpinum à la *Cornelia* : Tite-Live, XXXVIII, 36). Une seconde étape, essentielle, dans l'histoire des tribus est la réorganisation de l'Italie après la Guerre sociale. Il y eut sans doute une hésitation autour de la création de nouvelles tribus (*Lex Julia* de 89 : Appien, *B. C.* I, 49 ; cf. un fragment de Sisenna (Peter, 17) ; Velleius, II, 20) ; mais, en fait, on répartit les nouveaux citoyens dans les anciennes tribus, diversement d'ailleurs (entre 89 et 79 avant J.-C.), selon les options politiques, les *populares* (ainsi P. Sulpicius) étant partisans d'une répartition égale entre les tribus. Un bon exemple de ces manipulations politiques est donné par la Transpadane : en 70, une loi de Pompée fixa les tribus des colonies latines de Pompeius Strabo : sont absentes les grandes tribus à caractère ethnique (*Falerna*, *Pollia*, *Quirina*, *Teretina*, *Velina*) ; au contraire, Pompée a choisi de petites tribus, où le vote de ses protégés serait désormais prépondérant (p. 125-130).

La deuxième partie du livre — méthodologiquement la plus originale — est une étude prosopographique des familles sénatoriales de la République et de leurs tribus. On mesurera l'effort de l'auteur en comparant les listes qu'elle a dressées (332 individus et *gentes*) aux 62 noms que Mommsen étudiait en 1881 dans son étude sur le *S. C. de Agro Pergameno* (*Ges. Schriften*, VIII, p. 350) ; il est vrai que la liste des documents épigraphiques qui fournissent des renseignements (p. 168-170) est impressionnante. Nous renseignent aussi les textes, les inscrip-

tions individuelles, l'onomastique (avec les précautions qu'impliquent, par exemple, l'usage du Schulze). Les listes (par sénateurs et par tribus) conduisent à des conclusions fort intéressantes : pas de sénateurs dans l'*Esquilina*, un seul (incertain) dans la *Suburana* ; de très grands noms dans la *Palatina* ; un phénomène frappant est le changement de tribus à l'intérieur même d'une *gens*, dû, souvent, à la victoire d'un accusateur dans un *judicium publicum* (cas de L. Cornelius Balbus), ou, naturellement, aux adoptions. Au passage, remarquons (p. 292-293) une tentative ingénieuse pour expliquer un texte difficile d'Appien (*B. C.* I, 100) où il est question de la tentative de Sylla pour faire élire 300 nouveaux sénateurs, ταῖς φυλαῖς ἀναδοὺς ψῆφον περὶ ἑκάστου : il s'agirait d'assurer une représentation à peu près égale des tribus au Sénat.

L'*index* des sources anciennes, l'*index* général, l'*index* des tribus, les trois grandes cartes, la documentation exhaustive font de ce livre une somme de références, un ouvrage de consultation indispensable. Mlle Lily Ross-Taylor est coutumière des discussions serrées où triomphe le bon sens. Nous avons suffisamment dit tout le neuf qu'on peut tirer de ce livre sur des points essentiels (répartition des affranchis, répartition des sénateurs) pour regretter, peut-être, une certaine timidité sur d'autres points : le sens de la « réforme » d'Appius Claudius, en 312, est-il bien celui que Mommsen a proposé? Y eut-il vraiment, en 241 avant J.-C., une « réforme » des comices centuriates? Pourquoi n'y a-t-il plus de création de tribus après 241 avant J.-C.? Tous les éléments du dossier sont présents et discutés, mais les réponses sont prudentes. Il est vrai que l'objet essentiel du livre était la prosopographie — avec les surprises que révèle toujours cette méthode : il a donc tenu pleinement ses promesses.

C. Nicolet.

M. Mc Crum et A. G. Woodhead, *Select Documents of the Principates of the Flavian Emperors, A. D. 68-96* : Cambridge, University Press, 1961, xii-164 pages et 8 planches, 27 sh. 6 d.

Coulé dans le même moule que les volumes publiés par P. Charlesworth[1], V. Ehrenberg et A. H. M. Jones[2] sur les documents servant à illustrer les règnes de Claude-Néron et d'Auguste-Tibère respectivement, le livre de textes d'époque flavienne encourt les mêmes critiques[3] ; il

1. P. Charlesworth, *Documents illustrating the reigns of Claudius and Nero*, 1939, 42 p.
2. V. Ehrenberg et A. H. M. Jones, *Documents illustrating the reigns of Augustus and Tiberius*, 2nd ed. 1955, xx et 171 p.
3. J. et L. Robert, *Bulletin épigraphique*, *R. É. G.*, LXV, 1962, p. 124-128, n° 2.

comporte une réunion de sources épigraphiques, papyrologiques et numismatiques présentées sans commentaire et avec une bibliographie réduite au minimum. Les documents sont classés d'après leur contenu en seize chapitres qui groupent les textes similaires. Une table de concordance termine le volume, que huit planches viennent illustrer.

Afin de procurer une chronologie suivie, on a créé un chapitre Fasti consulares (p. 3-11), où l'on trouve tirée de différentes sources épigraphiques la liste des consuls de 68-96. On a cependant omis d'indiquer que deux fragments des *Fasti Ostienses* sont reproduits aux nos 56 et 65. Cette tendance à isoler les textes en négligeant de renvoyer de l'un à l'autre se fait également sentir dans le corps de l'ouvrage. Prenons un exemple et copions le no 60 de la page 41 :

> 60. Rome. ILS, 1006
> ... eliae [L]appi Maximi bis cos. confectoris belli Germanici[1].
>
> 1. Revolt of Antonius Saturninus, A. D. 88. Cf. Dio 67, 11.

Quand le consultant aura retrouvé son inscription dans les *Inscriptiones Latinae selectae* de H. Dessau, il s'apercevra que le texte qu'il a sous les yeux ne correspond pas à celui de Dessau. Les auteurs ont changé le gentilice du *bis consul* en substituant [L]appi Maximi à Appi Maximi de Dessau. S'il se reporte ensuite au passage de Dion Cassius cité dans la note, il apprendra que Λούκιος Μάξιμος a combattu et tué l'usurpateur Antonius Saturninus en Germanie. Mais on ne fait aucune mention des *Fasti consulares*, où il verra, à la page 8, que l'on connaît grâce aux fastes de Potenza et d'Ostie le consulat d'A. Lappius Maximus pour la date du 1er septembre jusqu'au 31 décembre 86 ; il constatera aussi, à la page 10, que le même personnage est attesté par les fastes d'Ostie seuls comme ayant géré les faisceaux une seconde fois, entre le 1er mai et le 31 août 95. Il se trouve, en outre, que ce dernier consulat se trouve reproduit par les auteurs au no 65, sans qu'ils en aient averti le lecteur. Ainsi deux renvois auraient suffi à faciliter l'interprétation du document qui tel quel reste incompréhensible.

La place nous fait défaut pour relever, preuves à l'appui, d'autres erreurs des deux auteurs anglais, qu'ils doivent le plus souvent aux œuvres des savants dont ils ont extrait les sources rassemblées. C'est ainsi qu'ils adoptent (no 177) une fausse datation de M. Mitford qui avait attribué une inscription de Palaepaphus de Chypre (*B. S. A.*, XLII, 1947, p. 208-212) au règne de Titus, alors que la filiation de l'empereur honoré Θεοῦ Σεβαστοῦ υἱός ne laisse aucun doute qu'il s'agit en vérité de Tibère, *divi Augusti filius*. On n'est pas non plus surpris que la vieille identification de l'inconnu d'Arados (no 330) avec Pline l'Ancien soit à

nouveau proposée, bien qu'avec des réserves, alors qu'on sait depuis la parution des *Kaiserliche Verwaltungsbeamten* d'O. Hirschfeld en 1905 que sa restitution palmaire [ἀντεπίτ]ροπος Συρ[ίας] ruine cette hypothèse du grand Th. Mommsen. Ultime erreur à signaler à propos de la mention 530. Tessera gladiatoria, 5 Oct. A. D. 88 Rome ILS 5161 *k. Moderatus Luccei sp. III non Oct. L. Minic. L. Plotio.* En effet, depuis la magistrale monographie de R. Herzog : *Aus der Geschichte des Bankwesens im Altertum*, parue en 1919 dans les *Abhandlungen der Giessener Hochschulgesellschaft*, on n'ignore plus que ces petits objets parallélipipèdes droits, percés d'un trou, servaient d'étiquette pour garantir aux différents propriétaires du sac auquel ils étaient attachés que les monnaies qu'il renfermait étaient de bon poids et de bon aloi. Aussi appelle-t-on depuis ces objets en os ou en ivoire des *tesserae nummulariae.* Notons, en outre, que les consuls du dernier *nundinum* de l'année 88 ne s'appelaient pas L. Minucius et L. Plotius, mais Q. Otacilius Catulus et Sex. Julius Sparsus. On retrouve cependant un L. Minucius Rufus comme *cos. ord.* de l'année 88 qui, après la démission de Domitien, a eu comme collègue un certain D. Plotius Grypus. Les différences de date et de prénom n'ont pas gêné les auteurs pour suivre l'avis de Th. Mommsen qui avait supposé que la tessère avait été inscrite après la mort de Domitien et que la *damnatio memoriae* de ce prince avait entraîné la substitution du nom de L. Plotius à celui de l'empereur. La découverte de Herzog fait disparaître ces erreurs et il faut se rallier à l'avis de M. A. Degrassi, qui, dans ses *Fasti consolari*, 1952, pages 207 et 215, mentionne la nouvelle paire de consuls, suivie de la date « età di Vespasiano? ».

Les deux savants auteurs de ce recueil ont-ils atteint le double but qu'ils se proposaient? Aux étudiants ils offrent au prix fort des textes démunis de commentaire, de bibliographie et d'index ; au public savant ils proposent des restitutions qui en certains cas tiennent insuffisamment compte de l'état des questions : on attendrait mieux d'un instrument de travail destiné à un domaine où sont impérieuses les exigences de la méthode.

H.-G. Pflaum.

J. Van Ooteghem, *Lucius Marcius Philippus et sa famille* (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres..., *Mémoires*, t. LV, 3) : Bruxelles, 1961, 200 pages.

Au P. van Ooteghem nous devions deux monographies, l'une sur Pompée parue en 1954 (*Revue*, t. XXXII, 1955, p. 437), l'autre, toute récente, sur Lucullus (*Revue*, t. XXXVIII, 1960, p. 444). Voici maintenant le portrait de L. Marcius Philippus, qui fut consul en 91, censeur en 86, puis, entre la mort de Sylla et le retour de Pompée, l'homme poli-

tique le plus en vue, *qui aetate et consilio ceteros anteibat* (Salluste, *Hist.*, I, 75). Plus encore que les précédentes, m'a-t-il semblé, cette monographie est pleine de références aux ouvrages des modernes, dont des paragraphes entiers, en toutes langues, sont passés dans le texte ou dans les notes ; cela seul rendrait le livre intéressant. Ce n'est pas que le P. van Ooteghem ne prenne lui-même position sur tel ou tel point : il rejette ainsi, avec P. Wuilleumier, la suggestion exprimée naguère par J. Gagé (*Revue*, t. XXIX, 1952, p. 66-68) qui voulait que les *Philippiques* de Cicéron aient dû leur nom aux discours véhéments que L. Marcius Philippus prononça en 77 contre Lépide. Cependant, le lecteur eût aimé qu'ayant pris le parti de retracer l'histoire de la *gens Marcia*, l'auteur nous ait donné, plutôt que « la biographie du grand avocat romain telle qu'il eût aimé la lire », c'est-à-dire une promenade érudite dans la galerie de ses ancêtres mythiques ou réels, la démonstration de l'usage que L. Marcius Philippus fit de la gloire de sa famille dans de dramatiques et difficiles circonstances. On regrettera que le P. van Ooteghem, qui connaît si bien ce que les modernes ont écrit sur la fin de la République, n'ait pas lu les pages brillantes, encore que pour des détails contestables, que J. Gagé a écrites dans son *Apollon romain* sur les frères *Marcii*, auteurs ou divulgateurs des *Carmina Marciana* qui sont aux origines des *Ludi Apollinares* inaugurés en 212, et surtout sur le rappel que le consul de 91 sut faire de ses ancêtres mythiques, les rois Numa Pompilius et Ancus Martius. Je ne pense pas que tout soit dit sur l'étrange coiffure que porte un ancêtre de L. Marcius Philippus au droit d'une pièce que, monétaire en 114-104, celui-ci fit frapper au plein de la bagarre politique où les Italiens étaient si étroitement mêlés : casque macédonien, comme on le dit depuis Borghesi, ou diadème de devin (?), ainsi que le croit le P. van Ooteghem? Les cornes de bouc dont le couvre-chef est muni, bien inattendues sur un casque macédonien, devraient pousser la recherche, me semble-t-il, vers le domaine italique : serait-ce l'image de Coriolan, c'est-à-dire celle de la *juventus* guerrière, violente et excessive, dont les Luperques sont les tardifs héritiers? En fermant le livre, on est tenté d'opposer aux grands *imperatores* L. Marcius Philippus, descendant d'une grande famille qui était riche en terres aussi bien qu'en honneurs, mêlée traditionnellement à la défense de la plèbe, mais de plus en plus consciente de la résistance qu'elle devait opposer à un Livius Drusus comme à un Glaucia. Ce politicien éloquent et souple fut capable en pleine Guerre Sociale de bloquer les projets des révolutionnaires ; quelques années plus tard, la faveur de ceux-ci, qui redoutaient la submersion de la cité par les nouveaux citoyens, fit de lui le censeur qui limita les inscriptions au registre du cens. Ensuite, il contribua à ruiner un peu plus la légalité en assurant à Pompée en Espagne un com-

mandement unique et prolongé non *pro consule*, mais *pro consulibus*. Remercions le P. van Ooteghem d'avoir attiré l'attention sur un personnage qui, dans une époque troublée, sans avoir commandé d'armée, fut au premier plan quand il le voulut et dans le rôle qu'il entendait choisir.

W. Seston.

Giancarlo Susini, *Ricerche sulla battaglia del Trasimeno (Annuario XI, 1956-60 dell'Accademia Etrusca di Cortona)* : Cortona, 1960, 93 pages, 15 planches.

Sans doute l'histoire *des* batailles n'est-elle pas l'histoire-batailles ; mais elle reste celle d'un *événement*, c'est-à-dire de ce qui eut lieu un certain jour, en un certain lieu. Je présume que l'école historique qui, de nos jours, a découvert « la révolution du moulin-à-eau » ne comprendra pas que le professeur Susini ait ranimé des discussions jugées par elle périmées, qui tendent à rechercher le lieu précis de la bataille de Trasimène, où les légions romaines connurent une défaite comparable à celle des Fourches Caudines. Peu lui importe de savoir ce que furent les péripéties du combat, la stratégie de Flaminius et la parade d'Hannibal, enfin la valeur des sources dont Polybe et Tite-Live ont usé, la portée et le sens de leur témoignage. En fait, l'historien, que rien de tout cela ne peut laisser indifférent, est comme contraint de reprendre un problème en apparence insoluble, quand apparaissent des faits nouveaux. Ceux-ci sont d'ordre archéologique : on a repéré, grâce aux photographies aériennes, les traces de la cadastration romaine postérieure à la guerre hannibalique : elles ne laissent entre le rivage antique du lac et les collines qui le dominent qu'une étroite plaine à l'ouest du village médiéval et moderne de Tuoro. Là est l'αὐλῶν de Polybe où l'*agmen* des Romains eut à faire front de face et sur ses flancs à l'attaque des Puniques descendus des collines. D'autre part, on a découvert et en partie fouillé les tombes à incinération et des *ustrina* où restèrent enfouies les cendres des morts de la bataille, sur place, de toute évidence, ce qui situe les endroits où celle-ci fit rage. Du coup, apparaissent inadéquates aux données renouvelées du problème, basées sur l'aspect moderne des lieux, particulièrement celles de Fuchs, de Pareti, de De Sanctis, et surtout celle de Kromayer.

Les conséquences sont importantes. Les ennemis romains de Flaminius ont voulu jeter le discrédit sur l'homme politique qui, pour plaire à sa clientèle du Forum, aurait voulu attaquer Hannibal coûte que coûte. A vrai dire, il a été surpris par Hannibal, alors que, cherchant à gagner de vitesse le Punique, il voulait occuper avant lui la haute vallée du Tibre, pour couvrir Rome. Un autre mérite de cette étude

est de montrer l'importance dans Polybe d'une source favorable aux Puniques (Sosylos de Sparte ou Silène de Calatte) et dans Tite-Live l'existence d'une source annalistique fondée sur le récit d'un témoin du désastre. La démonstration, ici aussi, est convaincante. Quiconque étudiera les procédés de l'historiographie romaine, à travers la tradition sur un événement, consultera cette étude qui ne néglige rien et qui, sans dissimuler ce qui reste obscur, enrichit notre connaissance de la deuxième guerre punique.

W. Seston.

Émile Thévenot, *Les Éduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Éduens et César au cours de la Guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52* (Collection Latomus, vol. L) : Bruxelles-Berchem, 1960, 194 pages, 6 planches, 300 francs belges.

Dans cet ouvrage qui porte presque tout entier sur l'année 52, l'auteur traite parallèlement deux aspects du conflit entre César et les Gaulois : l'un, politique et moral, en soutenant avec chaleur et talent que les Éduens n'ont trahi ni Rome ni la Gaule, ce qui reprend et confirme, sur un point, notre thèse de 1952 ; l'autre, historique et concret, car avec une minutie, un soin, une érudition dignes de tous éloges, cette étude replace sur le terrain les opérations de César qui intéressent le domaine éduen. L'auteur identifie l'*oppidum* donné aux Boiens : il s'appelait *Gortona* et doit être localisé à Sancerre, qui conserva jusqu'au XI^e^, et même jusqu'au XII^e^ siècle, le nom ancien de *Gordone castrum*, *Gordonicum castrum* — à relever, au passage, que cette identification redonne de la valeur à la classe β des manuscrits qui a conservé la leçon *Gortona*. — Suit une démonstration serrée pour extirper *Nouiodunum Haeduorum* de Nevers et de Nogent, et le placer à Diou (Allier) au coude de la Loire : le grand intérêt de cette partie est d'illustrer l'importance de la route Gergovie-Randan-Vichy-Varennes-Treteau-Diou-Bourbon Lancy-Bibracte. Enfin, l'auteur s'attache à mieux situer le combat de cavalerie qui précéda le blocus d'Alésia ; trois emplacements possibles : « Beneuvre, le moins vraisemblable » ; les abords de Châtillon, « les abords de Laignes, solution paraissant la plus satisfaisante ». L'hypothèse de M. J. Carcopino qui, dans son *Alésia et les ruses de César*, plaçait ce combat dans le secteur de Baigneux-les-Juifs à Orret, est vivement rejetée ; de même (Appendice, p. 183-192) sa théorie des deux villes *Genabum* = Gien et *Cenabum* = Orléans ; M. Thévenot précise que « Cenabum est Orléans, et Genabum inexistant ». Au fond, les cendres du conflit entre Alisiens et Alaisiens ne sont pas refroidies ! M. Carcopino a magnifiquement défendu Alise, mais un peu comme un avocat, comme Cicéron soutenant que Milon, quand bien même il eût

occis Clodius, n'était pas un assassin ; ainsi, quand bien même Colomb et ses amis Comtois eussent eu raison sur les prémisses, Alésia restait à Alise. Concessions intolérables aux purs, aux justes : peut-on mêler la dialectique à l'histoire? M. É. Thévenot a grand souci de démontrer que le combat de cavalerie ne fut pas livré trop à l'Est, donc que César avait rejoint auparavant Labiénus chez les Sénons, donc qu'il avait passé la Loire près de Nevers, donc que Nevers n'était pas *Noviodunum*, puisque cette place éduenne avait été fermée à César. Je ne crois pas que toutes ces actions soient ainsi liées. Il y a une coupure dans le récit de César ; il ne dit pas tout, sans doute parce qu'il battait en retraite ; il ne précise pas où il a rejoint Labiénus. Chez les Sénons, comme le soutient l'auteur? Mais Labiénus a évacué Agedincum et les Sénons participent au soulèvement. César écrit (VII, 56, 5) : « Iter in Senones facere instituit ; » ce n'est pas « iter fecit » ; l'expression paraît recouvrir un ensemble de mesures complexes ; ont-elles abouti à une jonction chez les Sénons? Nous n'en savons rien. Mais, César et Labiénus eussent-ils fait leur jonction ailleurs, les itinéraires défendus par M. É. Thévenot n'en sont pas moins vraisemblables. En effet, des journées se passent et se perdent, peut-être parce que César veut ménager un temps ses fantassins et attendre les cavaliers germains ; il a dû se déplacer lentement pour changer de pâture ses bêtes de bât et de selle. L'historien, lui, a un point fixe, Alise, et doit à partir de ce centre chercher un terrain à bonne distance. C'est la méthode suivie aussi par É. Thevenot. Je crains toutefois qu'en calculant le rayon de recherche il ne fasse la part trop étroite aux capacités de marche des légionnaires. On en revient toujours à Végèce (I, 9 et 27) : vingt milles en cinq heures d'été et vingt-quatre au pas allongé. L'auteur ne prend pas toujours garde à l'allégement des troupiers qui font mouvement, « *expediti* » (notamment aux alentours de Gergovie, puisque les *impedimenta* des légions ont été déposés à Nouiodunum et les *impedimenta* d'armée à Agedincum). Or, après la bataille de cavalerie, César fait marcher ses hommes le plus longtemps possible et *il a laissé ses bagages* (VII, 68, 2). Cette bataille peut donc se placer dans un rayon de cinquante kilomètres à partir d'Alise ; encore le « ad Alesiam » de 68, 2 permet-il deux ou trois kilomètres de plus. Aussi, cette excellente étude redonne, me semble-t-il, une jeunesse inattendue à la théorie de von Göler qui plaçait la bataille à Beneuvre. Il n'est pas juste de dire « et l'on ne sait trop quel serait le *flumen* servant d'appui à l'infiltration gauloise » ; von Göler (p. 303) nomme le Brevon.

Est-il nécessaire d'attribuer la bataille de cavalerie à Vercingétorix? Il faut alors le justifier de n'avoir pas aidé les Éduens, ce qui est difficile. J'étais allé bien plus loin que l'auteur en soutenant que la bataille fut une action des Éduens et que Vercingétorix n'eut, en cette occasion,

comme dans d'autres, qu'un rôle secondaire. Est-ce diminuer les Éduens parce qu'ils furent vaincus? Que non pas. Les historiens rencontrent un dilemme : ou bien conserver le personnage — grandi par César — de Vercingétorix, et c'est ce que fait M. É. Thevenot, ou bien, réduisant l'Arverne à de justes proportions, grandir les Éduens. Sur ce point, la discussion a été faussée quand un scandale volontairement tapageur a présenté Vercingétorix comme un agent secret de Jules César. Peut-être M. É. Thévenot a-t-il été trop porté à réagir contre les excès, et je regrette un peu qu'il soit resté si sage et si modéré. N'ayant d'attache ni avec la Bourgogne ni avec l'Auvergne, et simple « municeps Planci », je puis le dire sans parti pris régional : Vercingétorix eut dans le soulèvement commencé dès 54 un rôle secondaire, un rôle d'appoint stratégique, tandis que les Éduens et leur politique eurent beaucoup plus d'importance.

Michel Rambaud.

Luisa Banti, *Il mondo degli Etruschi* (Le grandi civiltà del Passato) : Roma, Editrice Primato, 1960, 368 pages, 121 planches, 7 cartes, 1 bibliographie, 1 index.

M^lle^ Luisa Banti est professeur d'étruscologie et d'antiquités italiques à l'Université de Florence ; nombreuses sont les études qu'elle a déjà consacrées à la civilisation étrusque. Elle se trouvait donc toute qualifiée pour tracer un tableau précis et concret du monde des Étrusques. Son livre s'insère dans la série *Le grandi civiltà del Passato*, que dirige le professeur Furlani, et qui comprend déjà dix volumes.

Le texte est une synthèse qui occupe moins de 150 pages et vise surtout à donner une image claire des grands centres étrusques, groupés dans les trois grands secteurs du sud, du centre et du nord de l'Étrurie. Des chapitres succincts qui encadrent cette partie centrale traitent successivement des limites de l'Étrurie, de son art, de sa religion, de sa langue, du gouvernement de ses cités. Le problème des origines est à peine évoqué. L'auteur rappelle l'opinion de Mommsen ; celui-ci écrivait, voici un siècle, qu'il valait mieux écrire l'histoire des Étrusques que d'épuiser ses forces à vouloir élucider le problème de leurs origines. On eût aimé cependant le rappel des efforts récents et des œuvres qui les ont présentés. 121 planches offrent un tableau d'ensemble de la production multiforme des Toscans. Un texte bien documenté — et qui est sans doute la partie la plus précieuse du livre — sert d'illustration et de commentaire à ces planches. L'éditeur ne recourt malheureusement pas à la photographie en couleurs, si instructive en ce qui concerne le riche trésor des fresques étrusques. Tel qu'il est, l'ouvrage peut servir d'introduction à l'étude de la civilisation toscane.

Raymond Bloch.

J. HEURGON, *La vie quotidienne chez les Étrusques* : Paris, Hachette, 1961, 351 pages, 3 planches, 74 figures.

Voici, sur le monde étrusque, un nouveau livre dû à la plume de J. Heurgon, professeur de latin à la Sorbonne, qui, depuis longtemps, s'intéresse aux civilisations italiques ; sa thèse de doctorat, publiée en 1942, traitait, on s'en souvient, de Capoue préromaine. Le présent ouvrage s'insère dans la série des « Vies quotidiennes » et vient apporter un nouvel élément, de qualité, à cette importante collection. On notera qu'il possède, contrairement à une coutume discutable, une illustration, sinon riche, du moins instructive et claire, qui manquait à peu près complètement aux précédents livres de la série.

Huit chapitres traitent successivement, après une introduction de caractère historique, des divers aspects de la vie de tous les jours chez les Toscans. Ils analysent tour à tour le type physique, le tempérament moral, la société étrusque, la famille étrusque et le rôle des femmes, le pays étrusque et les modes de la vie rurale, les villes et le décor des activités urbaines, quelques occupations du monde étrusque : les banquets et les jeux, enfin les lettres étrusques. On voit ainsi que c'est l'ensemble de la civilisation étrusque qui est ainsi envisagé. Il faudrait plus de temps et d'espace pour prêter à ces différentes études l'attention qu'elles méritent. Disons seulement qu'elles sont riches d'information et que l'auteur y a incorporé l'essentiel de ses précédentes recherches, ainsi celles qui portaient sur l'État étrusque ou bien le rôle de la femme en Étrurie. Une parfaite connaissance des textes classiques permet à l'analyse de reposer constamment sur des bases assurées. Des éléments complémentaires de connaissance sont empruntés à l'archéologie et aux textes étrusques, encore mal compris, mais non pas hermétiques.

Faut-il, à ce propos, consacrer quelques lignes à un livre tout récent lui aussi et qui pense apporter une lumière imprévue sur la langue étrusque? M. Z. Mayani, dans *Les Étrusques commencent à parler* (Arthaud, 1961), prétend expliquer l'étrusque par l'albanais et éclairer quantité de mots étrusques obscurs par leurs homologues albanais. Il s'agit d'une vieille tentative, systématiquement reprise et appliquée. Sur quels postulats repose-t-elle? L'étrusque serait un dialecte indo-européen, les Étrusques seraient des Illyriens (?) et feraient partie de ces tribus dites illyriennes qui ont occupé les deux côtés de l'Adriatique. Rien de plus naturel, dans ces conditions, que de tenter d'éclairer l'étrusque par l'albanais, héritier de l'ancien illyrien ! On voit aussitôt (faut-il même le dire?) que rien de tout cela ne tient. L'étrusque n'appartient pas à la famille indo-européenne, l'albanais est, de son côté,

un dialecte composite, connu tardivement, et rien n'est plus illégitime que de conclure de simples homophonies entre mots étrusques et albanais à leurs synonymies. Ajoutons que toute considération touchant à l'histoire de la langue est absente, que sa structure est systématiquement passée sous silence, et que toute véritable méthode linguistique fait défaut.

Mais revenons de la fantaisie aux choses sérieuses. Il serait agréable et instructif de suivre et analyser pas à pas le substantiel exposé de M. J. Heurgon. Je dois me borner à quelques remarques. Pages 9 et suivantes, l'auteur examine les thèses concernant les origines des Étrusques (origine orientale, autochtonie), thèses qui, à ses yeux, ont « les caractères... simplificateurs du mythe ». Peut-être, mais justement si on les présente de façon trop simpliste. Dans le cadre de la première hypothèse (origine orientale), l'arrivée des « Orientaux » est malaisée, nous dit-on, à situer dans le temps, « à moins d'en faire remonter l'intrusion, avec Hérodote, jusqu'à un XIIIe siècle légendaire, c'est-à-dire, pour cette partie de l'Italie, à la nuit des temps... ». Sans entrer dans le détail de la discussion, je rappelle que c'était là l'opinion du regretté Jean Bérard et que d'excellents érudits penchent à présent pour une telle opinion (cf. J. Bérard, *La question des origines étrusques*, *R. É. A.*, LI, 1949, p. 201-245). Selon M. Pallottino, qui doit publier prochainement une étude à ce sujet, ce serait même la seule position actuellement tenable pour les tenants de l'origine orientale des Étrusques. Cela reste cependant à démontrer.

Je suis, par ailleurs, beaucoup moins frappé que J. Heurgon par l'opposition entre la perfection de l'orfèvrerie étrusque du VIIe siècle avant J.-C. et la relative grossièreté des premières tentatives plastiques de la même époque. Et, pour l'expliquer, il est impossible, selon moi, de soulever l'hypothèse selon laquelle ces bijoux dits étrusques seraient, en réalité, grecs (p. 228). Les points de comparaison et de parenté ne manquent pas, même pour cette haute époque, entre l'art des bijoux et les arts plastiques. L'orfèvrerie étrusque du VIIe et du début du VIe siècle est, en réalité, l'expression la plus valable de l'art orientalisant d'Étrurie. Elle est bien définie par ses techniques, la forme de ses objets et leur décor ; il ne saurait être question de douter de son existence autonome et bien réelle en différents centres d'Étrurie.

D'autres points mériteraient la discussion. Je dois me borner à insister sur la qualité du présent livre et sa grande richesse d'information. Le lecteur tirera plaisir et profit de la lecture d'un texte à la fois dense de substance et élégant de style.

Raymond Bloch.

Harry I. Leon, *The Jews of ancient Rome* : Philadelphia, The Jewish Publication Society of America, 1960, IX-378 pages & 32 planches, 5 dollars 50.

Œuvre de toute une vie de patiente et minutieuse recherche, le livre sur les Juifs de la Rome ancienne que nous offre le professeur Harry I. Leon, de l'Université du Texas à Austin, est un modèle du genre. Le but de l'auteur était de faire revivre, à partir d'une documentation assez maigre, la communauté juive de Rome des époques de la fin de la République et du Haut-Empire. Afin de réussir ce véritable tour de force, il s'est fait archéologue et épigraphiste, historien de la religion et sociologue, grammairien et linguiste. Grâce à sa maîtrise dans de si nombreuses et si différentes disciplines, M. Leon nous présente une vue d'ensemble fort attachante.

On assiste ainsi avec lui à la découverte des catacombes juives, on regrette la perte d'un grand nombre de documents irremplaçables, et l'on se met à son école pour étudier de très près inscriptions, dessins et symboles que les galeries souterraines nous ont rendus. Chemin faisant, on note que les Juifs de Rome parlaient plutôt le grec (76 %) que le latin (23 %), alors que l'hébreu est à peu près inconnu dans les textes et ne subsiste que dans certaines formules religieuses pétrifiées. En revanche, l'onomastique de la communauté, forte de 5.000 hommes à l'époque d'Auguste, est plus latine (54,6 %) que grecque (38,1 %), mais il y a un pourcentage non négligeable de noms sémitiques (15,2 %). Des listes complètes dressées par les soins de l'auteur précisent les détails et montrent les préférences des parents juifs pour des noms hébreux comme Aster = Esther 4, Judas 11, Maria 8, Sabbatis, Sabbatius et Sabbatia, ensemble 12, Simon 4 porteurs. Parmi les noms d'origine grecque, on compte 8 Alexandros, certainement en souvenir d'Alexandre le Grand, protecteur des Juifs, et 7 Eusebius, alors que les surnoms latins les plus fréquents sont ceux de Gaius 4, Julia 3, Julianus 7, Justus (traduction de Zadik) 9, Marcia 4 porteurs. Les gentilices romains les plus répandus sont ceux des familles impériales : Aelius 5, Aurelius 15, Claudius 6, Flavius 10, Julius 9 porteurs. Des tableaux particuliers établis par catacombe donnent une idée de la romanisation plus ou moins grande des usagers des différents lieux de sépulture. Enfin, les formules sépulcrales sont analysées avec le même soin minutieux et présentées sous forme de tableaux qui ne laissent rien dans l'ombre.

L'organisation religieuse de la communauté a longuement retenu l'attention de l'auteur, qui lui a consacré un important chapitre de son ouvrage. Il passe en revue les différentes congrégations (synagoga, συναγωγή), c'est-à-dire les sociétés du culte, le lieu du culte lui-même

porte le nom de proseucha, προσευχή. On discute leurs dénominations souvent controversées, on écarte certaines d'entre elles, parce qu'elles paraissent insuffisamment attestées.

Pouvons-nous encore déceler l'origine des Juifs de Rome? Notre documentation très lacunaire nous révèle en tout et pour tout six lieux d'origine : Sepphoris et Tiberias de Galilée, Césarée de Palestine, Laodicée sur mer de Syrie, Arca du Libanon et Aquilée de Vénétie.

Un appendice épigraphique réunit à la fin du volume toutes les inscriptions actuellement connues. Des planches procurent des vues des catacombes et reproduisent en photographie un grand nombre des pierres inscrites. Une petite correction : à la page 286 nous lisons sous le nº 144 : Ἀλεξανδρία Σεβῆ|ρα Νώτω ἰδίῳ θρεπτῷ καλῶς ἀν|τιζώσας βίον κοι|νὸν ἔτη κζ' ἐν ἰρή|νῃ ἡ κοιμησίς σου. M. Ferrua (*Epigraphica*, III, 1941, 33) a déjà corrigé l'erreur de graphie ἀντιζώσας au lieu de ζώσαντι qui convient au sens et à la construction grammaticale. Nous voudrions proposer de couper autrement et plutôt lire Ἀλεξανδρία Σεβερανῷ τῷ ἰδίῳ θρεπτῷ, etc. Notre lecture est fondée sur la règle grammaticale que le possessif, auquel l'adjectif ἴδιος est assimilé, demande s'il est préposé à un nom d'être lui-même précédé par l'article. On objectera que le nom propre Severanus n'est pas attesté : on ne connaît que Severianus. A notre avis, l'omission de l'i est un fait de prononciation. Les Juifs de Rome ont eu du mal à prononcer le phonème RI, ce qui est démontré par un autre cas de disparition de l'i après r : *bubularus* au lieu de *bubularius* (p. 293, nº 210). Il s'ensuit que les conclusions tirées page 120 du nom d'Alexandria Severa disparaissent.

Une bibliographie exhaustive et un index très complet terminent cet excellent ouvrage appelé à rendre de signalés services à tous les historiens de la Rome ancienne.

H.-G. PFLAUM.

J. ANDRÉ, *L'alimentation et la cuisine à Rome* (Études et commentaires, t. XXXVIII) : Paris, Klincksieck, 1961, 258 pages.

Faut-il s'étonner que M. André nous propose un sujet que certains pourraient trouver terre à terre? L'étonnant, c'est plutôt que pareil sujet, qui intéresse de façon si vitale le comportement de l'humanité, ait si peu tenté les chercheurs : la bibliographie évoquée par l'auteur tient en un tout petit paragraphe (p. 10 de l'Introduction), et l'on peut dire que M. André nous mène de découvertes en découvertes. Non sans plaisir du reste, et surtout non sans surprises, car il n'y a guère de domaine où diffèrent autant le monde antique et le monde moderne : nature des aliments, façon de les accommoder, valeur qu'on leur prête, préférences et tabous, organisation des repas, rôle qu'ils jouent dans

la vie sociale, presque tout nous est étrange et demande explication. Et d'explications M. André n'est pas avare : il nous mène à travers les terres de culture et de chasse, des rivières aux étangs et aux mers, des marchés aux cuisines, des conserves aux assaisonnements... Les documents figurés sont mis à contribution, mais aussi le vocabulaire, comme on peut s'y attendre de la part d'un auteur qui plus que personne a étudié la langue des techniques et dépisté à travers le monde antique le cheminement des emprunts : le seul Index des mots étudiés n'occupe pas moins de vingt pages.

La partie ingrate du travail était sans doute le dépouillement des textes et en particulier la glane dans les œuvres d'auteurs non spécialisés, comme Cicéron, Horace, Virgile, Apulée, Tertullien..., et tant d'autres, de Plaute à saint Jérôme, qui nous instruisent inopinément.

On se doute que M. André, spécialiste des rapports que révèle la confrontation des termes techniques grecs et latins, ne manque pas de mettre en valeur l'influence considérable qu'ont exercée à diverses époques les Grecs, colons ou fournisseurs, sur l'alimentation romaine.

Il ne se prive pas, au reste, de tenir la porte ouverte sur des champs d'étude voisins de celui qu'il a défriché, et il envisage par exemple (p. 7) une enquête systématique sur les instruments culinaires, récipients, ustensiles et modes de cuisson. Il faut louer M. André de l'enrichissement qu'il apporte à notre connaissance de la vie quotidienne des Romains en prenant le biais, souvent négligé, du vocabulaire.

J. Marouzeau.

Histoire des religions.

Pierre Braun, *Les tabous des « Feriae »* : Paris, Presses Universitaires de France, 1960 (extrait de l'*Année sociologique*, 1959, p. 49-125).

L'auteur rappelle le caractère religieux des *feriae* (*feriae deorum causa instituuntur*, D. Servius, *ad G.*, I, 268), qui les distingue des jours de fête profanes : le *repos* du jour de fête, le sacrifice que l'homme fait de son temps, doit être considéré comme un service dû aux dieux (*feriae... operae deorum creditae sunt, Ibid.*). En étudiant les activités permises et interdites aux *feriae*, il a été frappé par ce fait (p. 64) : « Pendant les *feriae*, il est permis de se livrer aux activités relevant d'une technique archaïque ; il est interdit de faire appel aux techniques modernes. » Cette discrimination s'expliquerait par le souvenir idéalisé d'un passé révolu, qui veut ignorer les techniques nouvelles, bref par le mythe de l'âge d'or (p. 66).

L'hypothèse est séduisante. Elle a fourni à l'auteur une clef pour sa recherche. De façon générale, les interdictions des *feriae* peuvent se